



**DOSSIER DE CANDIDATURE
2024-2025**

***A RETOURNER AU SECRÉTARIAT DU COLLEGE
LE 5 AVRIL 2024 AU PLUS TARD***

Le dossier doit être complet pour être étudié

NOM et Prénom de l'élève :

NIVEAU DEMANDE A LA RENTRÉE 2024 : 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

CLASSE & COLLÈGE ACTUELS :

**SECTION SPORTIVE VOILE
COLLÈGE QUINTEFEUILLE
COURSEULLES/MER**

6^{ème} / 5^{ème} et 4^{ème} / 3^{ème}



**SECTION SPORTIVE SCOLAIRE VOILE
Collège Quintefeuille**



FONCTIONNEMENT

Les séances de la section voile auront lieu le vendredi après-midi à la base de voile de Courseulles/Mer. Elles durent 3h, de 14h à 17h sur deux périodes de l'année scolaire (septembre à fin décembre et de mars à fin juin). Durant la période hivernale (janvier/février) les élèves ne pratiqueront pas mais ils auront des séances de théorie, entretien des bateaux ou préparation physique générale. Ces séances dureront 2h (14h/16h) pendant ces deux mois.

Pendant l'année, 3 régates seront organisées entre les 3 sections sportives du département (Trouville/Mer, Ouistreham et Courseulles/Mer) qui auront lieu sur une journée différente à chaque fois. En complément de ces régates, la section voile a l'obligation de participer aux championnats organisés par l'UNSS qui ont lieu le mercredi.

Les déplacements pour les séances du vendredi après-midi sont assurés au départ du collège par l'établissement et l'école de voile. **Pour le retour de l'école de voile, les familles doivent s'organiser pour récupérer leur enfant à la base de voile de Courseulles/Mer.** L'horaire de fin de séance est à **17h** mais il se peut qu'en fonction des aléas climatiques, de rangement de matériel ou d'imprévus, cet horaire puisse être retardé.

Des sorties exceptionnelles (Chanel Race, course du Figaro...) peuvent être organisées en cours d'année pour leur intérêt sportif et/ou pédagogique. Elles seront encadrées par les professeurs de l'établissement et les membres de l'école de voile.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Afin de nous permettre d'avoir une vision la plus claire possible des différents candidats, la constitution du dossier doit être réalisée avec soin et précision. Veuillez renseigner tous les items et apporter le plus d'informations possibles et joindre la photocopie des documents (brevet, attestation...) nous permettant de situer votre profil. N'hésitez pas à contacter le collège ou l'école de voile pour demander des précisions. Les dossiers sont à rendre au plus tard pour le **05 avril 2024**. Le collège se réserve la possibilité d'organiser un test de navigation pour conforter sa sélection.



NOS ATTENTES ET VOS ENGAGEMENTS

L'entrée en section sportive scolaire implique un investissement hebdomadaire continu quels que soient :

- Les conditions climatiques, le type de séance (pratique/théorique),
- Le support de navigation (char à voile, catamaran, monocoque),
- Les binômes constitués par les professeurs,
- Les inaptitudes ponctuelles (parentales et médicales).

Les élèves doivent s'informer en amont des conditions météorologiques pour connaître les conditions de pratique et adapter son matériel en conséquence (tenue, crème, lunette...).

Les élèves doivent avoir un lutin et des feuilles pour prendre des notes pendant les séances théoriques.

Les élèves doivent chercher à s'améliorer pour devenir de plus en plus performant sur la plage (gréement), sur l'eau (navigation), dans la vie de groupe (entraide) et en régate (approche de la compétition).

Les élèves doivent être prêts à partir dans le hall du collège à l'heure donnée par le professeur.

Engagement de l'élève

Signature

Engagement des parents

Signature

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu :

Parents (ou responsables légaux) :

Adresse :

Code postal :

Ville :

@ :

Tel Portable :

Mère :

Père :

Tel fixe :

SITUATION SCOLAIRE EN 2023/2024

FOURNIR LES BULLETINS SCOLAIRES

Classe/Collège Fréquenté :

Adresse :

Ville :

Date :

SIGNATURE DES PARENTS

SIGNATURE DE L'ÉLÈVE

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

NOM :

Prénom :

o Es-tu licencié(e) dans un club de voile ? OUI NON

o Si oui, lequel ?

o À quel niveau ?

o Depuis combien d'années pratiques-tu les activités nautiques?

o Combien d'heures d'entraînement as-tu par semaine ?

o As-tu passé le test du Savoir nager ? OUI NON

Si Oui, l'as-tu réussi ? OUI NON **attestation à joindre au dossier
obligatoirement**

Pour tout niveau fédéral (voile) ou brevet (natation, voile) obtenu, **veuillez nous transmettre une photocopie de ces documents**, documents obligatoires pour la commission recrutement.

INFORMATIONS PARTICULIÈRES :

Cadre réservé à l'entraîneur du Club et/ou au professeur d'EPS (avec le livret de voile)

Avis sur la candidature en Section Sportive Voile (Merci de décrire les qualités de l'élève) :

Fait à :

Par :

Qualité :



LETTRE DE MOTIVATION

Pourquoi veux-tu t'inscrire en Section Sportive Voile ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à, le

Signature



RÈGLEMENT DE LA SECTION SPORTIVE

Exigences Sportives

- Le suivi des cours d'Éducation Physique et Sportive (3h ou 4 h heures par semaine),
- Le suivi des cours de Voile (3 heures par semaine) ;
- L'inscription obligatoire et la présence régulière à l'Association Sportive du Collège et aux compétitions UNSS (les mercredis après-midi) ;
- Une visite médicale chaque année : une à l'inscription et une par année scolaire.
- Avoir sa tenue de sport : short ou survêtement, maillot, combinaison, ...
- Respecter les installations et le matériel lors des entraînements et des compétitions ;
- Faire preuve de fair-play : respecter les partenaires, les adversaires et les arbitres.

Exigences Scolaires

- Le respect du règlement intérieur du collège dans tous les cours (assiduité, ponctualité, comportement, travail, respect des autres) ;
- La réussite scolaire optimale : l'élève doit fournir un travail régulier et de qualité, afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

Le non respect de ces exigences entraînera une exclusion temporaire ou définitive de la Section Sportive.

Le maintien dans la section est évalué après chaque conseil de classe au regard du comportement et des résultats scolaires et sportifs de l'élève.

Engagement de l'élève

Engagement des parents

Les coordonnateurs de la Section Sportive

Signature

Signature

M.LECHATREUX

M.GAILLARD



CHARTRE DE BONNE CONDUITE SECTION SPORTIVE VOILE DU COLLÈGE QUINTEFEUILLE

→ Je m'engage à travailler et à m'investir dans les études et dans les activités de la section. A la fin de chaque semestre, un bilan sera effectué. Ce bilan amènera des appréciations (positives ou négatives) prises par l'équipe pédagogique.

→ Je m'engage à être présent à chaque séance (sauf raison valable et justifiée) et à donner le meilleur de moi-même.

→ Je respecte de la même façon tout mon entourage : les éducateurs, le professeur principal et les professeurs des autres matières, ainsi que le personnel de l'établissement scolaire et de l'école de voile de Courseulles/Mer.

→ Je respecte l'image du collège Quintefeuille en adoptant une attitude fair-play et exemplaire dans le collège comme à l'extérieur.

→ Je respecte le matériel, et je m'engage à entretenir celui qui m'est confié. A chaque séance d'entraînement je dois venir avec :

- Une tenue adaptée à la pratique de la voile en mer, aux conditions climatiques
- Le nécessaire pour se laver après la pratique.

→ Je respecte mes camarades dans tous les domaines. Ainsi :

- Sur l'eau, j'encourage mes coéquipiers plutôt que les critiquer.
- Au Collège, j'aide mes camarades en difficulté plutôt que de me moquer. Chacun

d'entre nous doit respecter les différences de niveau (scolaire et sportif).

NOM :

Prénom :

Fait à Courseulles/Mer, le

Signature du (des) représentant(s) légal (aux) :

Signature de l'élève :